

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

**République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi**

==== -====-=====  
**DIRECTION NATIONALE DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

**MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET  
PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS PUBLICS DANS LES  
REGIONS DE SEGOU, MOPTI ET SIKASSO**



**Décembre 2018**

## TABLE DES MATIERES

<b>Introduction</b> .....	3
<b>I - DEROULEMENT DE LA MISSION</b> .....	5
<b>A. REGION DE SEGOU</b> .....	5
1. Contrat Plan Etat/Office Riz Segou/Producteurs.....	5
<b>A- REGION DE MOPTI</b> .....	8
1. Programme d'Urgence pour la Relance du Développement des Régions du Nord (PURD/RN) / Région de Mopti .....	8
<b>B. REGION DE SIKASSO</b> .....	13
1. Projet de Formation Professionnelle, Insertion et appui à l'Entreprenariat des Jeunes Ruraux (FIER) .....	13
2.Travaux de construction et de bitumage de la bretelle Katelé (RN7)-Kadiolo-Zegoua et d'aménagement de 4 km de voiries urbaine dans la ville de Kadiolo .....	22
3. Projet de Construction et de Bitumage de la Route Yanfolila-Kalana-Frontière Guinée .....	25
<b>II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES</b> .....	29
<b>III. DIFFICULTES /PROBLEMES MAJEURS RENCONTRES ET MESURES/ SOLUTIONS PROPOSEES</b> .....	30
<b>Conclusion</b> .....	32
<b>IV-ANNEXES</b> .....	33

## **Introduction**

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets /Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N°0139/MEF-SG du 12 novembre 2018, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD) s'est déroulée du 22 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2018, dans les régions de Ségou, Mopti et Sikasso.

L'équipe de la mission était composée comme suit :

### **Niveau national :**

- M. Cheick Oumar GUINDO, Planificateur, Chef de la mission ;
- M. Mahamadou ALIMAM, Planificateur/DNPD ;
- M. Dimanche Achille ZONGO/DNPD, Ingénieur de la Statistique ;
- M. Koniba TRAORE, Chauffeur.

### **Niveau Régional :**

- M. Souleymane KABORE, DRPSIAP/Ségou ;
- M. Ahmadou TOURE, DRPSIAP/Mopti ;
- M. Mahamadou MAIGA, DRPSIAP/Sikasso.

Ladite mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre de l'effet stratégique n°2 du **Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali" (PREM) 2017-2021**, intitulé "Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur **l'Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

L'objectif visé par la DNPD à l'issue de cet exercice est d'une part, de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissements publics visités et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances et d'autre part, de recueillir et publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali (cf. TDR en annexe N°1).

Les résultats attendus de la présente mission sont :

- ) l'état d'exécution physique et financière des P/P visités est mieux connu ;
- ) les contraintes à la bonne marche des P/P visités sont identifiées ;
- ) les suggestions et recommandations appropriées sont formulées à l'attention des autorités compétentes pour prise de décision.

La liste des P/P visités par Région se présente comme suit :

### **Région de Ségou**

1007- Contrat plan Office Riz-Ségou

### **Région de Mopti**

2774-Réhabilitation/Equipement des Infrastructures/Région de Mopti (PURD/RN)

### **Région de Sikasso**

2844-Projet Formation Professionnelle, Insertion et appui à l'Entreprenariat des jeunes ruraux (FIER)

3017-Construction bitumage de la route Yanfolila-Kalana-Frontière Guinée (52 km)

3018-Construction Bitumage bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua et aménagement de 4 km voirie localité de Kadiolo.

La liste des personnes rencontrées (Annexe N° 2) et de l'état de passation des marchés (Annexe N° 3).

Le rapport de la mission est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

# I - DEROULEMENT DE LA MISSION

## A. REGION DE SEGOU

Dans cette région, seul le contrat plan/ORS a fait l'objet de visite par la mission.

### 1. Contrat Plan Etat/Office Riz Ségou/Producteurs

Établissement Public à caractère Administratif (E.P.A.), l'Office Riz Ségou a été créé par l'ordonnance n° 91-049/CTSP du 21/08/1991 sous la tutelle du Ministère en charge de l'Agriculture. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

Sa mission fondamentale est de proposer et d'exécuter tous les programmes et projets concourant à la promotion de la filière riz à travers les actions visant le développement intégré de sa zone d'intervention. Suivant le décret n°10-340/P-RM du 16 juin 2010 la nouvelle zone de l'ORS couvre 44 communes dont une commune urbaine réparties comme suit :

- dans le cercle de Ségou (27): les Communes Rurales de Diédougou, Dioro, Farakou-Massa, Togou, Markala, Diganibougou, Farako, Sama-Foulala, Souba, N'Gara, Massala, Konodimini, Pélangana, Sébougou, Baguindadougou, Bellen, Boussin, Cinzana, Diouna, Fatiné, Kamiandougou, Katiéna, Nkoumandougou, Sakoiba, Saminé, Soignéougou et la Commune Urbaine de Ségou ;
- dans le cercle de Baroueli (11): Les Communes Rurales de Boidié, Tamani, Somo, Dougoufé, Baroueli, Konobougou, Sanando, Kalaké, Gouendo, N'gassola et Tésserela.
- dans le cercle de Macina et dans l'inter fleuve (6): les communes de Sana, Saloba, Souleye, Matomo, Folomana et Tongué.

Le 9<sup>ème</sup> Contrat Plan tripartite Etat/O.R.S./Producteurs 2018-2020 a pour objectif de promouvoir la filière riz à travers les actions visant le développement rural intégré dans la zone d'intervention de l'ORS. Les principaux objectifs qui lui sont assignés concernent :

- l'amélioration du service de l'eau dans les périmètres hydro agricoles ;
- l'intensification et la diversification de la production Agricole (agriculture, élevage, pisciculture et foresterie) en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de lutter contre la pauvreté de façon durable ;
- la promotion des organisations paysannes responsabilisées ;
- la promotion de l'équité hommes- femmes par l'initiation d'activités spécifiques aux femmes ;
- l'assistance aux communes rurales dans la mise en œuvre de leurs programmes de développement ;
- la protection de l'environnement et la gestion rationnelle des Ressources Naturelles (terres, eaux, essences forestières etc.) ;
- le désenclavement des zones de production par l'aménagement et l'entretien des pistes et digues routes ;
- le développement d'infrastructures socio sanitaires communautaires ;
- l'emploi des jeunes ruraux dans des créneaux agricoles à travers différents projets ;
- la reconversion progressive des casiers de la submersion contrôlée à la maîtrise totale de l'eau ;
- le développement de la résilience des populations face aux changements climatiques ;
- le renforcement de la capacité technique des agents d'appui conseil et des organisations de producteurs pour un appui conséquent aux collectivités territoriales décentralisées ;
- l'élaboration de nouveaux projets et la recherche des financements conséquents.

Le coût du 9<sup>ème</sup> contrat Plan 2018-2020 se chiffre à 3 323 114 000 FCFA dont 1 925 000 FCFA au titre du Budget Spécial d'Investissement (BSI).

Il est aussi important de noter que l'ORS dispose d'une superficie totale de 156 889 hectares pour un potentiel aménageable de 124 918 hectares. Les superficies aménagées sont de 31971 hectares (dont les 3000 hectares de Soké I étudiés pour la reconversion en maîtrise totale de l'eau).

### **1.1. Visite des réalisations physiques**

La visite a été effectuée en compagnie de Souleymane KABORE de la DRPSIAP, de Bakary THIERO, Ichiaka COULIBALY et Cheick Oumar TRAORE tous représentants l'ORS.

En prélude aux travaux, la délégation a rendu une visite de courtoisie aux autorités administrative (Sous-préfet) et politique (Maire) de la commune de Tamani (Cercle de Barouéli) pour la présentation des équipes et des objectifs de la missions.

#### **1.1.1. Travaux d'entretien de l'épi**

L'ouvrage permet de faciliter l'alimentation du canal en eau. Il est situé à la rentrée du canal principal d'irrigation des plaines des secteurs de Tamani, Konodimini et Ségou. Les travaux d'entretien font suite à son affaissement et ont consisté à sa réhabilitation par l'enrochement en pierre maçonnerie, le colmatage, le décapage et le curage tout autour.



*Vue des travaux d'entretien de l'épi*

#### **1.1.2. Travaux de réhabilitation de la digue d'accès à l'ouvrage N°3 et aux casiers n°1 et 2 de Dougoufé (4 km)**

Les travaux ont porté sur la recharge de la digue fortement dégradée sur une longueur de 4 000 mètres, dont 3 000 mètres de recharge en terre compactée et 4 000 mètres de recharge en latérite.



*Travaux de réhabilitation de la digue d'accès*

#### **1.1.3. Travaux de réhabilitation de la digue de ceinture de Wolokoro (ouvrage N°6) voie d'accès aux casiers n° 2 et n° 3**

L'infrastructure était très dégradée. Les travaux ont consisté à la recharge de la digue en latérite compactée sur une longueur de 4 000 mètres.

Il est ressorti les visites le besoin de rehaussement de la digue au niveau de N'gara.

Il importe de souligner que la phase de visite des réalisations a été suivie d'échanges avec des bénéficiaires. Ces derniers ont apprécié la qualité des travaux et ont affirmé avoir été impliqués dans leur planification.

Par ailleurs, compte tenu du niveau élevé des eaux dans les canaux au passage de la mission, il a été proposé de se référer aux fiches pour les mètres linéaires et les localités concernées par les travaux de curage.

Les principaux constats qui se dégagent de la visite se résument à l'immensité de la zone d'intervention de l'ORS ainsi qu'aux besoins de réhabilitation des pistes et des digues.

## **1.2. Séance de travail avec la Direction Générale de l'ORS**

La séance de travail avec la Direction Générale de l'ORS a été présidée par le Directeur Général Adjoint de l'Office Riz, M. Amédé KAMATE qui était accompagné des Chefs de Divisions. Après la présentation des participants et des objectifs de la mission. L'équipe de la mission a procédé à la restitution des constats sur le terrain.

Au terme de cette présentation, la Direction a passé en revue la situation d'exécution physique et financière du Contrat Etat/ORS/Producteurs au titre des années 2017 et 2018.

Les échanges ont essentiellement porté sur : (i) la situation d'exécution physique et financière ; le faible taux de mobilisation des ressources du BSI 2018 (suite à l'ouverture partielle des crédits) ; (ii) le dispositif de suivi-évaluation du Contrat Plan ; (iii) les difficultés/problèmes majeurs rencontrés et mesures/solutions proposées.

Par ailleurs, la Direction de l'ORS a émis le besoin de financement des études dans sa zone.

### **1.2.1. Situation d'exécution financière**

Le décaissement cumulé du 8<sup>ème</sup> contrat plan (2015-2017) au titre du BSI à la date du 31 décembre 2017 se chiffre à 1, 323 milliard FCFA (dont 400 millions en 2017) sur un financement total acquis de 1, 925 milliard FCFA (dont 400 millions en 2017), soit un taux de décaissement de 68,7%.

L'engagement de l'Etat au titre du BSI dans le cadre de la mise en œuvre du 9<sup>ème</sup> contrat plan sur la période 2018-2020 se chiffre à 1,650 milliard de FCFA. Le décaissement au titre de l'année 2018 s'élève à 252 millions, soit un taux de décaissement global de 15,27%.

### **1.2.2. Situation des réalisations physiques**

Elle se résume à l'entretien du réseau hydraulique et aux travaux de construction d'infrastructures, ci-après :

- curage de 12,45 km de canaux, soit un taux global de 22,22% ;
- entretien de 22,90 km de digues, soit un taux global de 22,22% ;
- entretien de 27 ouvrages d'art, soit un taux global de 33,33%.

## **1.3. Système de suivi-évaluation**

Le comité de suivi mis en place par le Ministre des Finances est chargé de suivre et d'évaluer la mise en œuvre du contrat plan. Il se réunit une fois par semestre et formule des recommandations et des suggestions quant à l'amélioration de son exécution.

En outre, le contrat plan est aussi suivi par la DNPD et la Cellule de Planification du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR) dans le cadre des missions de suivi physique et financier, des revues annuelles des projets/programmes et les Monitoring Externe National Orienté vers les Résultats (MENOR).

## **A- REGION DE MOPTI**

Dans cette région, le suivi a porté sur le Programme d'Urgence pour la Relance du Développement des Régions du Nord (PURD/RN).

### **1. Programme d'Urgence pour la Relance du Développement des Régions du Nord (PURD/RN) / Région de Mopti**

Dans le cadre de la mise en œuvre du PURD/RN, l'Agence d'Exécution des Travaux d'Infrastructures et d'Equipements Ruraux (AGETIER-Mali) a signé une convention avec le Gouverneur de la région de Mopti, relative à la réhabilitation, la construction et l'équipement des bâtiments administratifs dans ladite région. Ainsi :

- le 14 juillet 2014 une convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a été signée avec le Gouverneur de la Région de Mopti, au titre de la PHASE II ;
- le 10 avril 2017, une Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a été signée avec le Gouverneur de la Région de Mopti au titre de la PHASE III ;
- le 15 octobre 2018, une Convention de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée a été signée avec le Gouverneur de la Région de Mopti au titre de la PHASE IV.

L'équipe de la mission a rendu une visite au Conseiller aux Affaires Economiques et Financières du Gouverneur de Mopti et le Point focal PURD du Gouvernement. Après les mots d'introduction du représentant de la DRPSIAP, suivis des présentations, le Chef de mission a brièvement expliqué le contexte de la mission notamment le suivi de l'exécution physique et financière du PURD/RN.

Au terme d'échanges fructueux et féconds, la mission a pris bonne note des éléments ci-après :

- la mise en place d'un comité régional composé du Gouvernement et Services techniques ;
- l'élaboration d'un document de projet axé sur les infrastructures socio- économiques de base pour la région à soumettre au BSI.

#### **1.1. Visite des réalisations physiques du Projet**

La visite a concerné les constructions et les réhabilitations ; de logements ; de bureaux ; de salles de conférences et de mur de clôture dans les villes de Mopti et de Sevaré, en compagnie du représentant de l'AGETIER.

Les sites visités pour chaque phase sont les suivants :

##### **1.1.1. Phase 2**

###### **Groupe 1**

- lot 1 : Réhabilitation du pied-à-terre Présidentiel et construction du mur de clôture logement Adjoint au Préfet ;
- lot 2 : Réhabilitation logement Préfet et construction du mur de clôture logement sous-préfet-Central de Mopti ;

- lot 3 : Réhabilitation du Centre d'Animation Pédagogique (CAP) de Mopti (construction du mur de clôture, Construction d'une salle d'archivage et un garage) ;
- lot 4 : Construction du logement du C.A.A.J du Gouvernorat de Mopti ;
- lot 5 : Construction du logement du C.A.E.F du Gouvernorat de Mopti.

## **Groupe 2**

- lot 1 : Réhabilitation des bureaux du cercle de Mopti ;
- lot 2 : Réhabilitation des anciens bureaux et annexes, logement du directeur et construction de nouveaux bureaux de la DRPSIAP de Mopti ;
- lot 3 : Construction du logement du directeur de cabinet du Gouvernorat de Mopti ;
- lot 4 : Construction de nouveaux bureaux du Gouvernorat de Mopti + Avenant des travaux.



*Vue du nouveau bureau du Gouvernorat de Mopti*

Au terme des visites et des échanges, aucune difficulté majeure n'a été signalé. En outre, tous les travaux ont été réceptionnés.

### **1.1.2. Phase 3**

- lot 1 : Construction de la salle de conférence du gouvernorat de Mopti, du mur de clôture de la résidence du Gouverneur et l'aménagement de la cour de la DRPSIAP de Mopti ;
- lot 2 : Construction des bureaux du SLDSES (quatre bureaux, une salle de conférence et trois toilettes intérieures), le logement du Directeur de la DRDSES (quatre chambres, un salon deux toilettes internes, une cuisine avec salle a mangé, une annexe de deux chambres, un magasin plus une toilette) et le mur de clôture partiel de la garde nationale de Sevaré d'une longueur 704 m et 2,20 m de hauteur.



*Vue des travaux de la salle de conférence*



*Vue du logement du Directeur de la DRDSES*

Les travaux du lot 1 accusent un retard considérable avec un taux d'exécution globale de 36,71% pour un délai consommé de 104,44%. Tandis que ceux du lot 2 ont été provisoirement réceptionnés le 23 novembre 2018 avec des réserves mineures. L'entrepreneur s'est engagé à lever lesdites réserves dans un bref délai.

## **1.2. Séances de travail avec le Représentant de l'AGETIER**

Au cours de cette rencontre, le représentant a une brève présentation de la situation des réalisations et celles en cours d'exécution.

L'équipe de la mission s'est entretenue avec M. BADADERE, consultant à l'AGETIER. Au cours de la rencontre, il a fait un rappel de l'historique du projet et de l'état d'avancement des travaux par phase et par lot. A cet effet, une copie du bulletin n°52 à la date du 15 novembre 2018 donnant le point de l'état d'exécution des deux Conventions de la région a été remise à l'équipe de la mission.

Il a ensuite évoqué les difficultés liées au non branchement de certains bâtiments (bureau de l'académie et du Service Local de la Planification de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population du cercle de Douentza) au réseau d'électricité et de l'eau. Egalement, suite au changement de site du SLDSES de Douentza phase III les difficultés liées au branchement se pose aussi.

On note également le retard accusé dans l'exécution des travaux par certaines entreprises, suite :

- à la mauvaise organisation de l'entreprise chargée des travaux de construction de la salle de conférence du governorat et d'aménagement de la cour du DRPSIAP ;
- au manque d'ouvriers ;
- au manque de matériels et de matériaux de construction ;
- aux difficultés liées à la démolition de l'ancienne salle de conférence du governorat de Mopti ;
- aux difficultés d'accès et d'approvisionnement du site de Ténenkou.

### **1.2.1. Réalisations physiques**

Les travaux de Réhabilitation et/ou Construction des Infrastructures dans la Région de Mopti dans le cadre du Projet se présente comme suit :

#### **Groupe 1**

- lot 1 : Réhabilitation du pied-à-terre et la clôture du logement de l'Adjoint au Préfet par l'entreprise SOGOBA-BTP ;

- lot 2 : Réhabilitation du logement du Préfet et la clôture de logement du sous-préfet- centrale par l'entreprise DIHARA-Travaux ;
- lot 3 : Réhabilitation CAP MOPTI par l'entreprise EGG / EAAC ;
- lot 4 : Construction du logement du C.A.A.J du Gouvernement de Mopti par l'entreprise CSC ;
- lot 5 : Construction du logement du C.A.E.F du Gouvernement de Mopti par l'entreprise TATA-BTP.

## **Groupe 2**

- lot 1 : Achèvement des bureaux du cercle de Mopti par l'entreprise AL WAHIDOU ;
- lot 1' : Achèvement des bureaux du cercle de Mopti par l'entreprise ONGOIBA ;
- lot 2 : Réhabilitation des anciens bureaux et annexes, logement du directeur et construction de nouveaux bureaux du DRPSIAP Mopti par l'entreprise ONGOIBA ;
- lot 3 : Construction du logement du directeur de cabinet du Gouvernement de Mopti par l'entreprise EDOUMTRA ;
- lot 4 : Construction de nouveaux bureaux du Gouvernement de Mopti + Avenant des travaux par l'entreprise SOGOBA-BTP.

## **Cercle de Douentza**

- lot 1 : Réhabilitation des bureaux du Poste vétérinaire par l'entreprise ECO-BTP site de N'Gouma ;
- lot 2 : Réhabilitation des bureaux du Poste forestier par l'entreprise ALFAROUK D site Boré ;
- lot 3 : Réhabilitation des bureaux de la sous-préfecture et du Poste vétérinaire par l'entreprise EN-SARL site Boni ;
- lot 4 : Réhabilitation des bureaux du Poste vétérinaire et du Poste forestier par l'entreprise Métal Mali site Hombori ;
- lot 5 : Réhabilitation des bureaux de la sous-préfecture et du Poste vétérinaire par l'entreprise EDG site Mondoro ;
- lot 6 : Réhabilitation du logement de l'adjoint au préfet, du service local de météorologie et la construction de la clôture des bureaux de la douane par l'entreprise ABDEL JALIL site Douentza ;
- lot 7 : Réhabilitation des bureaux du service local de la jeunesse, du service local de la protection des végétaux par l'entreprise GIE GROUPE MARIKO site Douentza ;
- lot 8 : Construction des bureaux du service local du plan et de la statistique par l'entreprise SAMBA DIA site Douentza ;
- lot 9 : Construction des bureaux de l'Académie d'Enseignement par l'entreprise SOGOBA-BTP site de Douentza ;
- lot 10 : Construction de salle de conférence, logement du directeur et réhabilitation des annexes et clôture de l'A.E par l'entreprise EMAC-BTP site Douentza ;
- lot 11 : Construction de la maison d'arrêt (cellules et poste de garde) par SAHEL CONSTRUCTION site de Douentza ;
- lot 12 : Construction de la maison d'arrêt (administration, infirmerie, mirador et mur de clôture) par l'entreprise JOSEPH DEMBELE site de Douentza.

## **Cercle de Youwarou**

- lot 1 : Réhabilitation du service local vétérinaire et du cantonnement forestier de Youwarou par l'entreprise CSC site de Youwarou ;

- lot 2 : Réhabilitation des bureaux SLPSIAP, le branchement en eau des infrastructures de la 1<sup>ère</sup> phase (logement du sous-préfet et du préfet adjoint et le pied à terre) de Youwarou par l'entreprise SANTARALA ;
- lot 3 : Réhabilitation des logements et construction des bureaux de la sous-préfecture de Toguéré Coumbé par l'entreprise EKC ;
- lot 4 : Réhabilitation des logements et construction des bureaux de la sous-préfecture de Toguéré Kotya par l'entreprise EMCK.

### **Cercle de Tenenkou**

- lot 5 : Réhabilitation des bureaux du service local vétérinaire et du cantonnement forestier de Tenenkou par l'entreprise NAFTRA ;
- ✓ lot 6 : Construction des bureaux du SLPSIAP et Réhabilitation de la tribune de Tenenkou par l'entreprise ECAM BTP ;
- ✓ lot 7 : Construction du logement et Réhabilitation des bureaux de la sous-préfecture Karéri par l'entreprise ETC.

### **Phase 3**

#### **Cercle de Mopti**

- lot 1 : Construction de la salle de conférence du gouvernement de Mopti, du mur de clôture de la résidence du Gouverneur et l'aménagement de la cour de la DRPSIAP de Mopti par l'entreprise SANTARALA ;
- lot 2 : Construction des bureaux du SLDSES, du logement du Directeur de la DRDSES et du mur de clôture de la garde nationale de Mopti ABDEL JALIL.

#### **Cercle de Douentza**

- lot 3 : Construction des bureaux du SLDSES de Douentza GROUPE AL HAYAT-SAS.

#### **Cercle de Tenenkou**

- lot 4 : Construction des bureaux du SLDSES de Tenenkou GROUPE AL HAYAT-SAS.

Les matériels roulants, les mobiliers et les équipements qui ont été réceptionné provisoirement dans la région de Mopti sont : 16 véhicules Pick up, 33 motos DT, 15 motos Djakarta, 77 matériels informatiques, 236 matériels bureautiques.

#### **1.2.2. Les réalisations financières**

Les travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures dans la région de Mopti ont fait l'objet de la Convention N° 278/2014/IP Mopti avec l'AGETIER pour un montant de deux milliards sept cent dix-huit millions Francs CFA (2 718 000 000 F CFA).

La totalité des ressources de la convention a été versée à l'Agence.

- le montant total engagé est de 2 691 869 932 F CFA, soit un taux d'engagement de 99,04% du montant total de la convention ;
- le montant total dépensé s'élève à 2 574 176 203 F CFA contre 2 573 378 411 F CFA pour le bulletin du 30 octobre 2018.

Le compte de la convention a généré un intérêt de 39 696 234 F CFA sur lesquels 25 291 945 F CFA ont été dépensés au titre de la prise en charge partielle des frais du comité de suivi et

de déplacement des représentants du bénéficiaire dans le cadre des analyses des offres, la validation des dossiers d'études et les frais bancaires.

### **1.3. Le Système de suivi-évaluation du Projet**

Les bureaux de contrôle sont recrutés par l'AGETIER pour réaliser les études et assurer le suivi des travaux. Ils effectuent un contrôle permanent en plus de la supervision mensuelle des travaux réalisés avec l'ingénieur du bureau et le représentant de l'AGETIER. Cette supervision est sanctionnée par une réunion mensuelle regroupant l'AGETIER, le maître d'ouvrage, le bureau de contrôle et les entreprises. En outre le représentant l'AGETIER effectue le suivi hebdomadaire et mensuel de l'état d'évolution des travaux.

## **B. REGION DE SIKASSO**

Dans cette région trois (3) Projets étaient concernés par la mission, il s'agit du :

### **1. Projet de Formation Professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des Jeunes Ruraux (FIER)**

Le projet Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) est une initiative du Gouvernement du Mali et l'appui technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Il s'inscrit dans la recherche d'une croissance reposant sur la promotion des ressources humaines et le développement des secteurs porteurs, en particulier le secteur primaire.

Entré en vigueur le 20 août 2014, le projet FIER est à sa quatrième phase d'exécution après son lancement officiel le 02 octobre 2014.

D'une durée de huit (8) ans, le Projet FIER a pour finalité de contribuer à réduire la pauvreté en milieu rural dans sa zone d'intervention. Son objet développement est de faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes.

Le projet touchera 100 000 jeunes ruraux, dont 50% de jeunes filles/jeunes femmes, qui seront sensibilisés et orientés sur les possibilités d'insertion et de création d'activités économiques. En termes d'impacts attendus au terme des 8 années d'exécution prévues, il est estimé que :

- environ 80% des jeunes formés dans les dispositifs de formation préprofessionnelle seront aptes à développer une activité économique ;
- 15 550 activités économiques seront développées par les jeunes dont 11 500 AGR, 4 000 MER et 50 GIE ;
- 65 % des initiatives de jeunes appuyées seront viables après 3 ans ;
- environ 4 000 emplois seront générés par les MER.

Le coût total du Projet s'élève à 52,1 millions de \$EU, soit 28,150 milliards de F CFA. Le financement du Projet est assuré principalement par le FIDA qui alloue une enveloppe de 33,2 millions de \$EU, soit 63,7 pourcent des coûts totaux estimés. Ce financement est complétée par : (i) la contrepartie du Gouvernement qui se chiffre à 4 millions de \$EU (7,8% du coût total); (ii) la contribution indirecte via le PAPAM estimée à 8,4 millions de \$EU (16,2% du coût total du projet) représentant son apport au financement des projets d'AGR et de MER ; (iii) le concours financier des SFD sous forme de crédit aux jeunes promoteurs ruraux pour un montant de 2,4 millions de \$EU et (4,6% du coût total du projet) ; et enfin (iv) la contribution des bénéficiaires qui s'élève à 4 millions de \$EU (7,6% du coût total).

Les activités du projet sont articulées autour des trois composantes, à savoir :

Composante 1 : Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation ;

Composante 2 : Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux ;

Composante 3 : Coordination et gestion.

Le Projet adopte une démarche séquentielle permettant de couvrir progressivement 8 régions sur les 10 que compte le Mali. Trois étapes sont proposées : (i) démarrage pendant 18 à 24 mois dans les régions de Koulikoro et Sikasso où les conditions sont propices pour une opérationnalisation rapide du Projet ; (ii) consolidation par extension sur deux nouvelles régions en début d'année 3 ; (iii) extension vers trois autres régions suite à l'évaluation à mi-parcours qui en étudiera la faisabilité.

La zone de concentration géographique est délimitée en moyenne autour de 3 cercles par région, soit au total 24 cercles d'intervention à l'échelle du pays sur la durée du Projet. Dans les 2 régions de démarrage il s'agit des cercles de Kangaba, Kolokani et Banamba dans la région de Koulikoro ; ceux de Kolondièba, Kadiolo et Yorosso dans la région de Sikasso qui ont déjà été retenus de façon participative pendant la mission de formulation.

Dans la zone d'extension, pour la région de Kayes, ce sont les cercles de Kita, Keniéba et Bafoulabé. Dans la région de Ségou, il s'agit des cercles de Barouéli, Bla et Ségou (rive droite).

Au total 2 000 villages seront touchés.

L'appui du FIER porte sur le financement des projets économiques des jeunes (AGR et MER).

Dans le cas de la MER, l'apport du jeune est de 10%, le SFD partenaire contribue pour 30% et le FIER pour 60% du coût du projet (à travers le guiche PAPAM jusqu'à sa clôture). De la même manière que les AGR, les 60% sont mis en DAT et rémunéré à 3% par le SFD. En plus des 30% le SFD octroie aussi l'équivalent du DAT (60%) au jeune sous forme de prêt qui est restitué dans les mêmes conditions que celles des AGR.

Les projets AGR ont un cycle court avec une moyenne de 9 mois et une médiane de 7 mois. La moyenne des projets MER est de 24 mois et une médiane de 16 mois avec un quart des projets ayant un cycle de 24 mois.

### **1.1. Visite des réalisations Physiques**

Les visites des réalisations physiques ont concerné les trois (3) cercles d'intervention du FIER dans la région de Sikasso, à savoir Yorosso, Kadiolo et Kolondièba.

Pour la circonstance la mission a bénéficié de l'accompagnement des animateurs des ONG d'appui et de certains Facilitateurs au niveau des villages.

#### **1.1.1. Cercle de Yorosso**

Les projets visités par site sont :

##### **Villages de Menamba I et II**

###### **Menamba I**

###### **Projet d'unité d'embouche ovine de Salimata OUOLOGUEM (projet AGR)**

Le coût total de son projet s'élève à 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature).

Le cycle de l'activité s'étend sur une durée de 7 mois. Le projet a constitué à l'acquisition de 8 ovins.

Au cours des échanges, Salimata a fait savoir à l'équipe de la mission qu'avec l'appui du FIER elle parvient à prendre en charge les frais des enfants. Elle a introduit sa demande pour le projet MER.



*Vue de l'unité d'embouche ovine de Salimata OUOLOGUEM*

### **Projet d'extension de l'activité de maraichage de Moussa GOITA (AGR)**

Le coût total de son projet s'élève à 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature). La durée du projet s'étend sur 12 mois. L'appui du FIER a porté sur l'acquisition d'un groupe électrogène et de semences.

Le bénéficiaire a produit des choux, de la salade, du piment, de la papaye etc. D'après ses propos, avec l'intervention du FIER, il a augmenté sa superficie d'exploitation et sa production.



*Vue du périmètre maraicher de Moussa GOITA*

## **Menamba II**

### **Le moulin de Madou DAO (Projet MER)**

Le projet a été financé par le FIER en 2017. Au cours des échanges, le Promoteur a mentionné une augmentation de sa capacité d'offre de service, avant de signaler la mauvaise qualité du moulin il a payé avec le financement du FIER.

### **Ville de Yorosso**

### **Projet d'unité d'embouche bovine de Mah DAO (projet AGR)**

Le coût total de son projet s'élève à 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature). Le cycle de l'activité s'étend sur une durée de 5 mois. Le projet a démarré avec 2 bovins.

Au cours des échanges, elle n'a pas souligné de difficultés rencontrées, mais elle a souhaité la poursuite de l'appui du FIER.

### **Projet d'unité d'embouche bovine de Kadidia OUATTARA (projet AGR)**

Le coût total de son projet s'élève à 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature).

Le cycle de l'activité s'étend sur une durée de 5 mois. Le projet a constitué à l'acquisition de 2 bovins.

Au cours des échanges, l'équipe de la mission n'a pas noté de difficultés. Elle a émis le même souhait de la poursuite de l'appui du FIER.



*Vue des animaux de Kadidia OUATTARA*

### **Projets d'unités d'embouche bovine de Joel DAO, Mathio DAO et Daniel DAO (projets AGR)**

Les projets ont été financés le 09 février 2017 avec les coûts unitaires de 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature). De même que les projets précédents d'embouche bovine, les bénéficiaires ont tous démarré leurs activités avec 2 bovins pour un cycle de 3 mois.

Au cours des échanges, la mission a noté l'impact positif de l'appui du FIER sur les bénéficiaires qui ont doublé leur nombre de bovins (en passant de 2 à 4).

Enfin, les bénéficiaires, ont souhaité la diligence du financement des projets mères qu'ils ont soumis.

### **Projet d'unité d'embouche ovine d'Essai DAO (projet AGR)**

Le financement accordé sous forme de prêt/SFD par le FIER s'élève à 305 000 FCFA (90% et 10 % d'apport personnel en nature). Le projet a démarré le 26 octobre 2018 avec 5 ovins. Au passage de la mission, le bénéficiaire a déploré la mort d'un ovin.

#### **1.1.2. Cercle de Kadiolo**

Les projets visités par site sont :

##### **Village de Loulouni**

#### **Projet de création d'une unité d'embouche bovine semi intensive de Salif TRAORE (Projet AGR)**

Le projet a été soumis en avril 2018 avec un coût total de 482 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature).

De même que les projets précédents d'embouche bovine, le bénéficiaire a débuté son activité avec 2 bovins avec un prêt d'une durée de 6 mois pour une période d'embouche de 3 mois maximum.

Au cours des échanges, la mission a noté l'impact positif de l'appui du FIER sur l'amélioration de l'activité du bénéficiaire. Cependant, il déplore un problème d'écoulement et la baisse des prix de vente des animaux, notamment en cette période.

Il a enfin souhaité la diligence du financement des projets MER qu'ils ont soumis.

#### **Projets de création d'unités d'embouche bovine semi intensive de Boureima SAMAKE, Yacouba KONATE, Oumar COULIBALY et Kalilou KONATE (projet AGR)**

Les quatre (4) projets ont les mêmes caractéristiques et les mêmes problèmes que de celui de Salif TRAORE, avec une légère différence entre les coûts.

*L'équipe de la mission a suggéré aux bénéficiaires de s'organiser en Association/Coopérative, afin de chercher des solutions au problème de débouché.*

#### **Projet d'unité d'embouche ovine de Adama SANOGO (projet AGR)**

Le coût total du projet s'élève à 265 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature).

La durée du prêt s'étend sur 7 mois. Le projet a constitué à l'acquisition de 5 ovins.

Au cours des échanges, M. SANOGO a salué l'appui du FIER sur l'amélioration de son activité.

#### **Village de Katiorniba**

##### **Projet de commercialisation de céréale de Seydou TRAORE et Harouna BERTHE (projets AGR)**

Le coût unitaire des deux (2) projet s'élève à 500 000 FCFA (dont une subvention de 90% sous forme de prêt/SFD accordé par le FIER et 10 % d'apport personnel en nature). La durée des prêts s'étende sur 6 mois.

Le projet de M. TRAORE a été financé en début novembre 2017. Il a acheté 4 tonnes de maïs qu'il a vendu et remboursé son crédit.

Au cours des échanges, il a évoqué l'amélioration de son chiffre d'affaire (augmentation de ces ventes de 2 tonnes à 6 tonnes).

M. TRAORE a enfin souhaité la diligence du financement des projets mères qu'ils ont soumis.

Le projet de M. BERTHE a été financé en novembre 2018. Il a entamé le processus d'acquisition de 4 tonnes de maïs.

#### **Village de Kebeni**

##### **Projets d'unités d'embouche bovine de Aminata OUATTARA, Zoumana TRAORE et Yacouba KOUYATE (projets AGR)**

Les projets ont été financés au courant de la période de juillet à août 2018 par le FIER à concurrence de 90% sous forme de prêt/SFD, soit 430 000 FCFA y compris 10 % d'apport personnel en nature des bénéficiaires.

De même que les projets précédents d'embouche bovine, les bénéficiaires ont tous commencé leurs l'activités avec 2 bovins pour un cycle de 6 mois.

La mission a noté quelques effets de l'intervention du FIER, notamment l'amélioration des conditions de vie grâce à l'élevage.

A la suite des visites, aucune difficulté majeure n'a été signalée. Cependant, la principale suggestion des bénéficiaires est relative à la diligence du financement des projets MER qu'ils ont soumis.

### **Projet de production de maïs de Drissa TRAORE (projet AGR)**

M. TRAORE a bénéficié d'une subvention du FIER de 90% (330 000 FCFA) sous forme de prêt/SFD en plus d'un apport personnel en nature et 10 %. Il a acquis des semences, des intrants et de la main d'œuvre. Il a souhaité la diligence du financement du projet MER qu'il a soumis.

Au cours des échanges, le bénéficiaire a porté à la connaissance de la mission de l'augmentation de sa superficie d'exploitation de 1 à 2 hectares. Au passage de la mission, il était en plein récolte de sa production.



*Vue d'une partie de la récolte de maïs de Drissa TRAORE*

Au terme de la visite, la délégation a rendu une visite de courtoisie au Chef du village de Kebeni. Il a salué l'initiative de la mission et de l'intervention du FIER dans son village. Selon le Chef de village le Projet a contribué à la réduction de l'exode rural et à l'amélioration des productions et des revenus des jeunes. Il a par la suite exprimé le vœux ardent pour le financement des projets soumis.

### **1.1.3. Cercle de Kolondieba**

#### **Village de Kebila**

Dans ce village, le FIER a financé plusieurs jeunes dans la mise en œuvre des projets AGR. Certain de ces projets ont été visités par la mission. Il s'agit de :

#### **Projet de menuiserie bois de Issouf KONE (Projet MER)**

En 2017, il a reçu un financement de 500 000 FCFA. Il est Menuisier de profession avec une expérience de 5 ans. Avec le financement du FIER, il s'est procuré des outils de travail qui sont entre autres deux scies, deux rabots, deux marteaux. Il a remboursé son prêt à échéance échu (12 mois).

Le financement lui a permis d'améliorer sa gestion financière et son cadre de travail. Il sollicite la diligence du traitement du dossier pour le financement de son projet MER pour se procurer d'une tronçonneuse, afin d'améliorer ses conditions de travail.



*Vue de l'atelier de menuiserie bois de Issouf KONE*

### **Projet de production de maïs de Siaka DAGNOGO (projet AGR)**

Forgeron reconverti en producteur de maïs, il a reçu un financement de 450 000 FCFA qui lui a permis d'acheter un bœuf, une charrue, une charrette, des semences et des intrants. Avec l'appui au FIER, la superficie exploitée est passée de 4 à 6 hectares. Il a remboursé son prêt à échéance échu.

Le bénéficiaire a fait savoir à la mission que le financement de son projet a contribué l'amélioration de son quotidien et de ses outils de production.

### **Projet de commercialisation d'intrants agricoles de Abdoul Latif KONE (projet AGR)**

Maçon de métier reconverti en vendeur d'intrants agricoles, il a bénéficié d'un appui de 450 000 FCFA. Compte tenu de la saisonnalité de son activité, en plus des intrants, il a acheté divers articles de commerce général.

Au cours des échanges, il ressort que l'intervention du FIER a contribué à l'accroissement des revenus des bénéficiaires et à la réduction du départ des jeunes vers les sites d'orpaillage et l'exode rural.

### **L'atelier du Maître Menuisier métallique Arouna COULIBALY**

Il a été choisi pour former un apprenti soudeur par le projet FIER. A cet effet, il a signé un contrat d'une durée de 12 mois. A la fin de la formation une attestation a été délivrée à l'apprenti.

### **Ville de Kolondièba**

#### **Projet de fabrique de matériels agricoles de Moussa Doumbia (projet MER)**

Avec un financement de 4 900 000 FCFA, il s'est procurer d'une poste de soudure, une caisse à outils, une cisaille à tôle, un groupe électrogène, d'une dynamo.

Les matériels confectionnés sur commande sont : des batteuses, des charrettes, des charrues et des brouettes.

Au cours des échanges, on peut retenir qu'avec l'appui du FIER, il a augmenté sa capacité de production et le nombre et crée 7 emplois permanents (apprentis). Cependant, il a évoqué les difficultés relatives au dépôt de caution, au mode de versement et le temps imparti entre l'assemblage des matériels de travail et l'intérêt couru est très moyen. Enfin, il a suggéré d'allègement des procédures de sélection et de financement des projets.



*Vue de l'atelier de Moussa Doumbia*

Dans le cercle de Kolondièba le FIER a financé plusieurs activités tel qu'embouche bovine et ovine, le commerce d'intrant agricole et de céréale, la production agricole.

Il est important de noter que tous les bénéficiaires rencontrés ont tous bénéficié de mesures d'accompagnement de la part du FIER à travers le suivi des activités par les ONG et la formation (sur les techniques de gestion) dans leurs domaines d'activités respectifs.

Au terme des visites, il ressort que l'intervention du FIER a contribué à la réduction de l'exode rural des jeunes, de l'oisiveté des jeunes ruraux (surtout en période de saison sèche), l'autonomisation des femmes à travers l'amélioration de leurs revenus et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

## **1.2. Séance de travail avec l'UGP**

La mission s'est entretenue avec le Coordinateur et le Responsable Suivi-Evaluation du FIER.

Après la restitution de la phase terrain, les échanges ont porté sur le mode de choix des filières, les préoccupations des bénéficiaires (écoulement des produits et diligence du financement des projets soumis), et de l'état d'exécution physique et financière du Projet.

En réponse, les solutions préconisées aux préoccupations posées sont les suivantes :

- concernant le choix des villages et des filières, sélection des villages se fait sur la base du rapport de l'ODHD sur le Profil de pauvreté des communes du Mali, le choix de l'activité à mener relève de la volonté des bénéficiaires et des comités qualités ;
- concernant le choix des villages et des filières : la sélection des villages se fait sur la base du rapport de l'ODHD sur le Profil de pauvreté des communes du Mali, le profil de pauvreté des villages a été établi avec l'appui des DRPSIAP, la liste proposée a été établie lors d'ateliers organisés dans chaque cercle avec la participation de tous les maires, présidents de conseils de cercle, représentants des organisations professionnelles de jeunes et de femmes, le choix final des villages a été fait par le comité régional de concertation regroupant les élus, les services techniques et les organisations paysannes, le choix de l'activité à mener relève de la volonté des bénéficiaires et des comités qualités ;
- quant à l'écoulement des produits, laisser le marché réguler l'activité ; aussi les jeunes doivent s'insérer dans les réseaux existants.
- pour le financement des sous projets (AGR et MER), le retard s'explique par l'instabilité du signataire (Secrétaire Général du Ministère de tutelle) et la fermeture du PAPAM.

Par ailleurs, la coordination du Projet a évoqué les actions du FIER et les initiatives pour la pérennisation. Il s'agit :

- le partenariat avec Babyloan pour la mobilisation des ressources des migrants ;
- le partenariat avec l'ANPE, l'APEJ et le FAFPA pour la mise à l'échelle de l'approche facilitation de proximité, la mise à l'échelle du mécanisme de financement de suivi des projets des jeunes sur des ressources pérennes ;
- la recherche d'acteurs professionnels pouvant prendre le relai du projet dans le suivi et le développement des projets financés.

Enfin, elle a émis le souhait de la tenue d'une réunion de restitution et de partage de l'expérience du FIER en matière de suivi-évaluation avec les services techniques du Ministère de l'Economie et des Finances, les CPS et quelques grands projets/programmes.

### 1.2.1. Situation d'exécution physique

De son lancement officiel le 02 octobre 2014 jusqu'au passage de la mission, les principales réalisations du projet se présentent comme suit :

- la réalisation des études de base dans les régions de Kayes et Ségou ;
- la mise en place du dispositif de facilitation de proximité dans 100 villages de chacune des régions de Kayes et Ségou ;
- la signature de convention avec trois (3) SFD pour les régions de Kayes et Ségou en plus des quatre (4) premiers ;
- le financement de 2446 projets de jeunes ruraux ;
- la formation de 1714 jeunes par les différents dispositifs de formation ;
- l'alphabétisation de 7600 jeunes ;
- le financement de 168 projets de jeunes à travers le réseau Babyloan.

Par ailleurs, on note aussi que la mise en place de mécanisme de financement des projets des jeunes à travers une convention avec Mali-Créances est en cours d'approbation.

### 1.2.2. Situation d'exécution financière

Les réalisations financières du Projet au 30/11/2018 s'élèvent à 9,224 milliards de F CFA sur un financement acquis de 28,151 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement global de 32,77%.

Le tableau ci-après récapitule le détail de la situation financière par bailleur.

Bailleur	Montant Alloué	Décaissement	Taux
FIDA	17 896 150 000	7 781 055 601	43,48%
GRM	2 159 846 000	537 433 733	24,88%
PAPAM	4 633 089 000	678 781 673	14,65%
Bénéficiaires	2 137 766 000	166 441 011	7,79%
SFD	1 324 104 000	60 220 608	4,55%
<b>TOTAL</b>	<b>28 150 955 000</b>	<b>9 223 932 626</b>	<b>32,77%</b>

### 1.3. Système de Suivi-Evaluation

Le projet a mis en place, dès son démarrage en octobre 2014, un système de suivi-évaluation participatif conforme aux directives du SYGRI et destiné à permettre aux différents acteurs du projet, notamment les unités d'exécution et de coordination à différents niveaux, de mieux gérer et piloter leurs actions vers l'atteinte des résultats.

Ce dispositif de S&E repose sur un manuel de procédures de S&E, élaboré de manière participative par l'équipe du projet et qui sert de cadre de référence et d'orientation.

Une application informatique spécifique au système de suivi-évaluation est mise en place et permet d'acquérir et de traiter les données collectées à tous les niveaux par les partenaires d'exécution et consolidées au niveau national afin de produire les tableaux de bord et autres rapports spécifiques sur l'avancement du projet.

Le système de S&E est tout à fait opérationnel et permet de visualiser les réalisations du projet et d'apprécier son impact sur le terrain.

## **2.Travaux de construction et de bitumage de la bretelle Katélé (RN7)-Kadiolo-Zégoua (32,5 km) et d'aménagement de 4 km de voiries urbaine dans la ville de Kadiolo**

Le Gouvernement du Mali a toujours accordé une attention particulière à l'aménagement et au développement des infrastructures de transport en vue d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, ainsi que la modernisation des infrastructures urbaines.

Le projet de construction et de bitumage de la bretelle Katélé (RN7) -Kadiolo- Zégoua (32,5km) et d'aménagement de 4 km de voiries urbaine dans la ville de Kadiolo, s'inscrit dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable du Mali (CREDD) 2016-2018 et de Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD).

Le projet est situé dans la région de Sikasso, troisième région administrative du Mali. La route est à l'état de piste améliorée et se trouve dans un état de dégradation très avancé, malgré les multiples entretiens dont elle bénéficie annuellement sur financement du budget national.

L'objectif global du projet est contribué au désenclavement intérieur et extérieur du pays à la croissance économique de notre pays.

De façon spécifique, il vise entre autres : (i) désenclaver le cercle de Kadiolo (grand centre de production agricole) et favoriser le développement des échanges entre le Mali et la Côte d'Ivoire ; (ii) améliorer les voiries dans la ville de Kadiolo ; (iii) réduire les couts de transport, et les charge des entretiens routier ; (iv) améliorer la sécurité routière, le cadre de vie des populations riveraines et le confort des usagers et (v) diminuer le temps de parcours.

La durée des travaux est de quinze (15) mois pour le lot1 et douze (12) mois pour le lot 2.

La maîtrise d'ouvrage Déléguée est assurée par l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public pour l'emploi (AGETIPE- Mali).

Le montant du projet (travaux et contrôle) est d'environ 24 119 204 971 FCFA TTC (23,191 milliards pour les travaux et 927 millions pour le contrôle et la surveillance), sur financement du Budget d'État à hauteur de 100,00 %.

Les travaux sont exécutés par le Groupement d'Entreprise ECGF/EMCM et le contrôle est assuré par le Bureau Conseil - Ingénierie et Recherche Appliquée (CIRA SAS).

Les caractéristiques techniques des travaux sont les suivantes :

### **Bretelle Katélé - Kadiolo- Zégoua :**

- longueur de la route (rase campagne) : 23,875 km
- plateforme : 15,50 m
- chaussées en béton bitumineux (Ep : 5 cm) : 7,50m
- accotement revêtu d'enduit superficiel monocouche (2x1, 5)
- couche de fondation en graveleux latéritique naturel (Ep : 20 cm)

- couche de base en grave de concassée (Ep 20 cm).

### **Traversée des villes de Kadiolo et Zégoua**

- longueur de la route : 8,075
- plateforme : 10,5 à 15,50m
- chaussée en béton bitumineux (Ep :5 cm) : 2x3,50m
- bande cyclable (Traverse de Kadiolo) : 2x3, 50m
- trottoir revêtu d'enduit superficiel bicouche : 2x1, 50
- couche de fondation en graveleux latéritiques naturel (Ep :20 cm).

### **Voiries urbaines dans la ville de Kadiolo**

- longueur total : 4 km
- plateforme : 7,50 à 15,50m
- chaussée en béton bitumineux (Ep :5 cm) : 2x3 ,5m
- bande cyclable (axz1) : 2x2,5m
- trottoir revêtu d'enduit superficelle monocouche (Axe1, Axe2 et Axe3) : 2x1,50
- couche de fondation en graveleux latéritiques naturel (:20)
- couche de base en graveleux latéritiques naturel (Ep :20cm).

### **2.1. Visite des réalisations physiques**

En prélude aux visites, le Directeur des travaux a présenté la description des aménagements prévus dans le cadre de ce projet. Lesdits aménagements se présentent comme suit :

- la bretelle Katélé - Kadiolo- Zégoua (32,5 km)
- les voiries de Kadiolo :
  - Axe 1 : Marché -Sortie vers Fourou ; (1,630 km) ;
  - Axe 2 : Grande Mosquée- Mairie-bureaux du cercle de Kadiolo (0,810 km) ;
  - Axe 3 : Place monument des martyrs -Nouveau CSCOM (0 ,750 km) ;
  - Axe 4 : Maison blanche - Axe1 sortie vers Fourou (0,680 km) ;
  - la réalisation de l'éclairage public sur l'ensemble des quatre Axes ;
- la construction de l'équipement d'infrastructures socio-éducatives et sanitaires.

La visite a concerné tout le tronçon de Katelé à Zégoua avec une escale à Kadiolo pour les 4 km de voiries urbaines. Le parcours a été ponctué par des arrêts suivi de commentaires et d'explications sur l'état d'avancement des travaux par le Directeur des Travaux.

Il ressort la réalisation de 10 forages dont 5 par tronçon et le badigeonnage des murs de clôture de certaines écoles au titre des mesures d'accompagnement. Le nombre d'ouvrage à réaliser sur le tronçon chiffre à 34.

Le taux d'exécution physique est estimé à 52 % (pour les travaux de terrassement de la chaussée) pour un délai consommé de 79% et un taux d'exécution financière de 16,61

La durée des travaux pour le tronçon Katelé-Kadiolo-Zégoua s'étend sur 15 mois et celle des voiries urbaines sur 12 mois. Le contrat de la Mission de contrôle s'étend sur 17 mois.



### *Vue des travaux de terrassement*

Au terme de la visite, le principal constat qui se dégage est relatif au retard énorme enregistré dans l'exécution des travaux. Aux dires du Directeur des travaux, cette situation s'explique par la durée exceptionnelle de la saison des pluies et le retard dans l'aménagement de l'accès des concessions riveraines sur les axes de la voirie urbaine de la ville de Kadiolo.

Il a été demandé à la mission de contrôle et au groupement de diligenter la transmission des devis des concessions pour le déplacement des réseaux et de procéder à l'identification des biens impactés par le projet par rapport à la libération des emprises.

Le groupement d'entreprise a exprimé ses inquiétudes par rapport à la saison des pluies. A cet effet il a transmis à la mission de contrôle les relevés pluviométriques du 1 mai au 15 octobre 2018 pour disposition à prendre par rapport au délai.

## **2.2. Séance de travail avec le chef du projet au niveau de l'AGETIPE**

Les échanges se sont focalisés sur les difficultés liées à l'exécution du projet. On peut retenir :

- le retard considérable dans le paiement des décomptes (factures en instance) ;
- le temps d'arrêt des travaux suite à la période hivernale (juin - octobre 2018) ;
- que la Banque (BMS SA) a informé le groupement d'entreprises de sa décision d'arrêter son accompagnement financier à compter du 30 novembre 2018 pour le non-respect de ses engagements financiers.

Le chef du Projet a sollicité l'accompagnement du Ministère de l'Economie et des Finances pour le paiement des décomptes en instances afin d'éviter l'arrêt des travaux.

### **2.2.1. Situation d'exécution physique**

Le taux d'exécution du projet se présente comme suit :

- l'avancement du chantier du lot 1 est estimé à 23,87% (pour une prévision de 73,52%) pour un délai d'exécution consommé de 74,07%
- l'avancement du chantier du lot 2 est estimé à 16,32% (pour une prévision de 96,08%) pour un délai d'exécution consommé de 92,33%

### **2.2.2. Situation d'exécution financière**

A la date du 30 novembre 2018, le financement acquis du projet s'élève à 24,119 milliards pour un décaissement cumulé de 3,143 milliards, soit un taux de décaissement de 13,03%.

## **2.3. Système de suivi-évaluation du projet**

Le suivi-évaluation du projet est organisé autour des activités suivantes :

- la production du rapport mensuel de la mission de contrôle
- la production du rapport d'activités trimestriel pour le Maître d'Ouvrage (difficultés , état d'avancement des travaux) ;
- la tenue de réunions mensuelles regroupant les acteurs (AGETIPE, entreprises, bureau de contrôle, chef du projet etc.).

### **3. Projet de Construction et de Bitumage de la Route Yanfolila-Kalana-Frontière Guinée (52 Km)**

Le Gouvernement du Mali a toujours accordé une attention particulière à l'aménagement et au développement des infrastructures de transport en vue d'assurer le désenclavement intérieur et extérieur du pays, ainsi que la modernisation des infrastructures urbaines.

Le projet est conforme aux objectifs du Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2016-2018) et s'inscrit dans le cadre de la Politique Nationale des Transports, des Infrastructures de Transport et du Désenclavement (PNTITD) et son plan d'actions 2015-2019, adoptée par le Gouvernement, en octobre 2015.

L'objectif global du projet est contribué au désenclavement intérieur et extérieur du pays à la croissance économique de notre pays.

Il s'inscrit également dans le cadre de l'intégration du réseau de communication en Afrique et dans les sous régions et recherche à faciliter le développement des échanges entre les deux pays en permettant le désenclavement et la mise en valeur des vastes zones et des énormes potentialités non encore exploitées.

La route Yanfolila -Kalana est un tronçon de la route nationale n°8 (Bougouni -Yanfolila-Badogo-Frontière Guinée) et constitue l'un des tronçons les plus fréquentés pour relier la Guinée Conakry (et même la Côte d'Ivoire). Elle est la partie non aménagée de la RN8. Elle est à l'état de piste améliorée et dans un état de dégradation avancée et source d'inconfort, d'insécurité, et d'inquiétudes pour les transporteurs de voyageurs et de marchandises et biens de consommation de premier ordre.

Le projet est composé essentiellement de deux parties à planifier avec efficacité, et prévoit des mesures d'atténuation des impacts environnementaux, ainsi que des mesures sociales pour la santé et la sécurité.

La première partie : concerne l'aménagement et le bitumage de la route Yanfolila - Kalana -Frontière Guinée ;

La deuxième partie : concerne la construction du pont en BA de portée 60,00 ml (4 travées de 15,0 ml) à deux voies de circulation routière et deux trottoirs. Il est situé sur le cours d'eau du Ballé.

Le projet permettra l'établissement d'une liaison pérenne entre le Mali et la Guinée, et même la Côte d'Ivoire ; la réduction de la pauvreté par l'acheminement des productions agricoles et minières vers les centres urbains ; l'amélioration de l'accès aux centres sociaux sanitaires de la zone du projet ; la réduction du délai et le coût des transports ; le développement de la recherche et de l'extraction minière dans la zone du projet ; l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines et le bien-être des citoyens et la réduction des accidents de route et assurer la sécurité routière.

Des activités à caractère industriel envisagées dans la zone d'influence du projet permettront d'apporter une valeur ajoutée substantielle à l'économie par la transformation des productions agricoles et fruitières.

Le projet consiste à la mise au gabarit de la route existante et à son revêtement en enrobé dense pour supporter un flux important de poids lourds entre les deux pays. Les normes CEDEAO relatives à la conception et la construction des routes seront appliquées au projet :

Les caractéristiques géométriques du projet sont :

- vitesse de référence : 80 à 100 km/h en rase campagne et 50 Km/h en agglomération
- largeur de la plateforme : 10 m
- largeur chaussée : 2x3,5 m

- largeur accotement : 2x1,5 m
- longueur du projet fait 51km environ avec un pont de 60 ml.

Enfin, il est important de signaler qu'un site de plus de 0,5 hectare a été mis à disposition par les autorités administratives et technique de Yanfolila pour la construction d'une base vie servant de laboratoires et de logements de la mission de contrôle. Ces locaux seront propriétés de la Direction Nationale des Routes après les travaux.

Le montant du projet est de 19,379 FCFA TTC (travaux : 18,829 milliards et contrôle : 550 millions) sur financement du Budget d'État à hauteur de 100,00 %. Les travaux sont réalisés en lot unique par l'entreprise COVEC - Mali.

Le groupement de bureaux d'études GECI Expert Conseil /AGECET BTP/CAEM Sarl a été sélectionné pour en assurer la maîtrise d'œuvre des travaux.

### 3.1. Visite des réalisations physiques

En compagnie des représentants du bureau de contrôle, l'équipe de la mission a visité le long du tronçon de 52 km avec des arrêts suivis d'échanges sur l'état d'avancement des travaux.

La route traverse de nombreux villages et agglomérations de taille moyenne dans cette zone agricole du Mali ayant d'importantes ressources aurifères.

La localisation des travaux d'exécution est résumée ci-après :

- ddébroussaillage et Nettoyage : du PK6 au PK49+000 et du PK0+000 au PK6+025 ;
- plateforme : du PK6 au K48+600 et du PK0+000 au PK4+550 ;
- chaussée : Fondation du PK6+025 au PK48+600, et Base du PK6+025 au PK30+025
- revêtement du PK6+025 au PK21+025
- dalots : entre les PK6+770 et PK48+039, et les PK0+000 et PK6+025.



*Vue des travaux en cours d'exécution*

### Travaux d'ouvrage d'art en BA de 60ml de portée

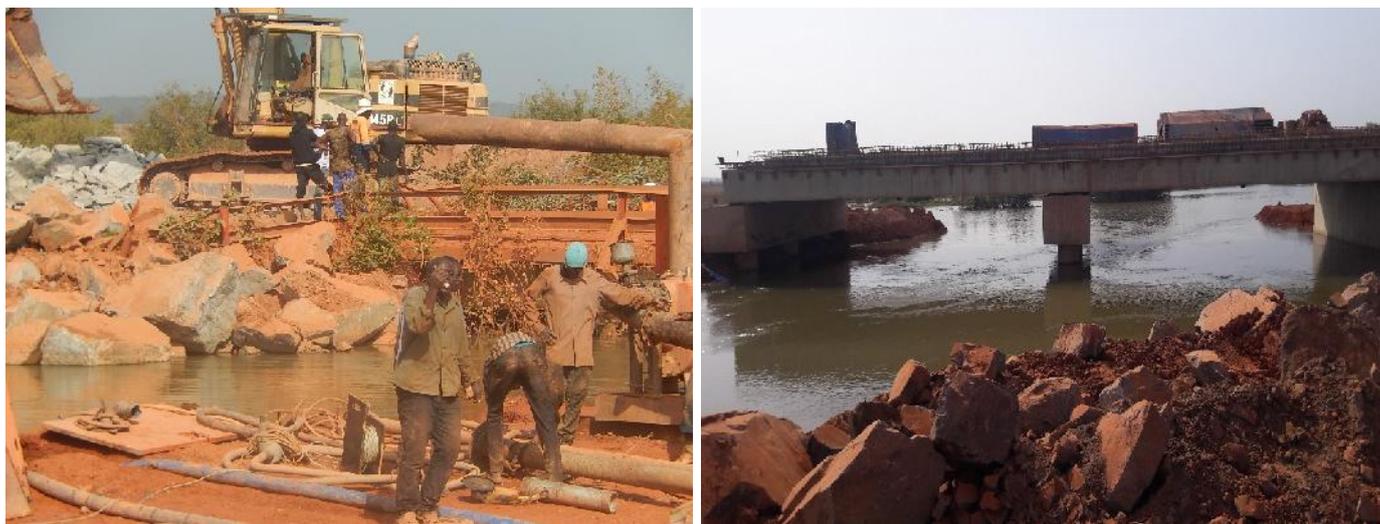
Construction d'un ouvrage en BA de 60 ml.

Longueur du pont : 4x15,0 ml, soit une portée totale de 60 ml.

Largeur de chaussée : 7 m

Largeur des trottoirs : 2 x 1,50 m

Pente transversale : 3,0 %



*Vue des travaux en cours du point sur le cours d'eau du Ballé*

### 3.2. Séance de travail

Au terme de la visite du projet, la mission s'est entretenue avec le Bureau de contrôle. On peut retenir de la rencontre que : (i) l'OS a été donné pour le démarrage des travaux à compter du 20 avril 2017, (ii) la remise de site a eu lieu le 12 mai et le lancement officiel des travaux a été faite par le premier Ministre à Kalana à la date du 13 mai 2017.

Les travaux sont exécutés dans un délai contractuel de 15 mois hors saison hivernale avec notification de l'ordre de service en date du 20 avril 2017.

#### 3.2.1. Situation d'exécution physique

Au passage de la mission, le 30 novembre 2018, l'avancement physique des travaux est estimé à **70,14 %** (inférieur au taux prévisionnel de **72,80 %**) pour un délai d'exécution hors saison hivernale consommé à **79,21 %**;

Au cours de ce trimestre (Juillet-Août-Novembre 2018), les activités effectuées se résument essentiellement à (au /aux) :

- **l'installation de chantier** à 95,70%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Installation générale de chantier, Travaux préparatoires, Campagne de déflexion après la fin des travaux, Amenée et Repli du matériel ;
- **terrassements** à 91,38%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Débroussaillage, Purges (sur larges zones inondables), Déblais mis en remblais, Remblai provenant d'emprunts, Mise en forme de la plateforme ;
- **chaussée** à 78,00%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Couche de fondation d'épaisseur 25 cm en graveleux latéritique, Couche de base d'épaisseur 20 cm en graveleux latéritique ;
- **revêtement** à 46,00%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Fourniture et exécution d'une couche d'imprégnation au cut back 0/1 et d'une couche d'accrochage au cut back 400/600, Fourniture et mise en œuvre d'un tapis d'enrobés denses au 0/10 d'ép. 5 Cm et d'un enduit superficiel monocouche;
- **assainissement** à 50,22%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Caniveaux bétonnés avec dalles de couverture, Dalle de couverture en béton armé BA de qualité Q 250 pour caniveau existant, Bordures droites pour trottoirs en béton, Bordures de chaussée (type stag) en béton, Dallage pour trottoirs en béton de qualité Q 250, Nettoyage et curage d'ouvrages existants ;

- **construction d'un ouvrage en BA de 60 ml** à 55,00%, comportant l'exécution des tâches suivantes : études d'exécution et exécution des travaux ;
- **travaux de protection, talus et remblais** à 71,88%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Gabions, Perrés maçonnés, *Enrochements*, Béton armé BA de qualité Q 350 pour ouvrages ;
- **travaux de signalisation et divers** à 02,00%, comportant l'exécution des tâches suivantes : Bornes penta kilométriques, Balises de virages, Panneaux de signalisation, Panneaux de localisation, Panneaux directionnels, Marquage sur chaussée à la peinture (bandes de 15 cm de large),
- déplacements de réseaux, fourreaux de réservation diamètre 110 mm, mesures environnementales et sociales.

### **3.2.2. Situation d'exécution financière**

A la date du 30 novembre 2018, le financement acquis du projet s'élève à 19,379 milliards pour un décaissement cumulé de 10,576 milliards (10,163 milliards pour les travaux et 413 millions pour le contrôle et la surveillance), soit un taux de décaissement de 54,58%.

### **3.3. Système de suivi-évaluation du projet**

Le suivi-évaluation du projet est identique à celui du projet de construction et de bitumage de la bretelle Katelé (RN7)-Kadiolo-Zégoua et d'aménagement de 4 km de voiries urbaine dans la ville de Kadiolo.

## II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES

Les principaux enseignements tirés de la présente mission se résument à :

- l'impact positif du financement des projets économiques des jeunes sur l'amélioration de leur bien-être (réduction de l'exode rural, émergence d'activités génératrices de revenus)
- au retard dans l'exécution de certains projets ;
- aux énormes potentialités d'aménagement à travers le pays, surtout au niveau des zones d'intervention des Offices de développement Agricole ;
- la nécessité de renforcer et de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard, d'une part, au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau d'exécution de certains P/P et d'autre part, à la compréhension des difficultés et la recherche de solutions ;
- l'adéquation des projets/programmes avec les politiques et stratégie de développement (CREDD, PNTITD etc.) ;
- la nécessité de pérenniser les acquis de certains projets (la réflexion pour la mise en place de stratégies pour la consolidation des acquis) ;
- la nécessité de mettre en place ou d'améliorer les dispositifs de suivi-évaluation de certains projets ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;  
engouement des bénéficiaires autour de la mise en œuvre des P/P ;  
la diligence du financement des projets mères qu'ils ont soumis.

### III. DIFFICULTES /PROBLEMES MAJEURS RENCONTRES ET MESURES/ SOLUTIONS PROPOSEES

N°	Difficultés /Problèmes/Rencontrés	Causes	Mesures /solutions proposées	Structures /organismes responsables	Délai d'exécution
<b>9<sup>ème</sup> Contrat Plan Office Riz Ségou (ORS) 2018-2020</b>					
<b>1</b>	Faibles taux d'exécution financière : Taux annuel = 53,01% Taux global =14,46%.	Ouverture insuffisante du budget d'investissement.	Respecter les engagements budgétaires tels que prévus	MEF	Décembre 2018.
<b>2</b>	Faible taux d'entretien ; Besoins importants d'études d'aménagement et de recherches ; Faible budget de fonctionnement lié à l'investissement.	-Ouverture insuffisante du budget d'investissement  - Aléas climatiques.	-Mise à disposition de nouvelle ligne (études et recherches)  - renforcer les mécanismes de résilience aux changements climatiques.	MEF/PTF	Décembre 2019

**Route Katélé-Kadiolo-Zegoua**

	Retard dans l'exécution des travaux	L'arrêt des travaux durant la saison des pluies	Transmission les relevés pluviométriques du 1 mai au 15 octobre 2018 à la mission de contrôle disposition à prendre par rapport au délai	AGETIPE/ Mission de contrôle	Fin 2018
	Décision de la Banque (BMS SA) d'arrêter son accompagnement financier à compter du 30 novembre 2018 en absence du déblocage effectif des paiements en souffrance	Non-respect de ses engagements financiers du Groupement d'entreprise (retard considérable dans le paiement des décomptes	Faire prendre à l'administration les dispositions nécessaires pour payer les décomptes en instances afin d'éviter l'arrêt des travaux.	MIE/DNR/MEF	Fin 2018
	Le maitre d'ouvrage instruit le gouvernement d'entreprise de donner un échéancier de dépôt des dossiers d'exécution restant		Fournir les plans d'exécution des caniveaux et de l'éclairage public au plus tard le 11 décembre 2018		

## **Conclusion**

Cette mission de suivi physique et financier des Projets/Programmes s'est révélée d'une importance capitale. En effet, elle aura permis de faire le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes visités, d'apprécier les réalisations et les difficultés rencontrées par lesdits Projets Programmes et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

La présente mission a permis également de s'imprégner du niveau d'avancement des différents projets/programmes, mais aussi d'apprécier la qualité des infrastructures réalisées ou en cours de réalisation.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains Projets/Programmes rencontrent des difficultés liées, notamment au retard dans l'exécution des travaux et dans le paiement des mandats et aux insuffisances dans le dispositif de suivi-évaluation de certains P/P.

A cet effet, des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage la mise en œuvre desdits Projets/Programmes.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations formulées par la mission est vivement souhaité et contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements publics et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires.

## **IV-ANNEXES**

**Annexe N° 1 : TDR**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE  
ET DES FINANCES**

-----  
**DIRECTION NATIONALE DE LA  
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

-----

**République du Mali  
Un Peuple-Un But-Une Foi**

TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME  
ANNUEL DE SUIVI – EVALUATION DE 100  
PROJETS ET PROGRAMMES  
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS AU MALI  
POUR L'ANNEE 2018

**Janvier 2018**

## **I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

### **I - 1 - Contexte**

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi successivement par les Instructions N° **1/MP-MFC** du 1<sup>er</sup> Avril 1989 et N° **2/MP-MFC** du 26 Janvier 1990. Ces dispositions s'étant avérées inefficaces, une nouvelle Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** a été instituée pour mieux suivre l'exécution du BSI avec comme nouveauté la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'« Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle,
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS,
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Une autre étude plus récente portant sur « **l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets et Programmes d'Investissement Public et Elaboration d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités en la matière** » réalisée en mars 2012, relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ⊙ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ⊙ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ⊙ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ⊙ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ⊙ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

Aussi, les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

## **I – 2 – Justification**

Au Mali, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en grande partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) bilatéraux et multilatéraux, soit 80% environ du montant total des investissements.

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement liée à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités programmées s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles portent notamment sur l'**Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

## **II – OBJECTIF**

L'objectif du programme annuel des missions de suivi-évaluation de l'année 2018 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public (dont soixante quinze dans le cadre du PREM) inscrits au PTI 2018-2020 et au BSI 2018 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

## **III – RESULTATS ATTENDUS**

A travers ce programme ambitieux des missions de suivi - évaluation des projets / programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- ) l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- ) les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- ) les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

## **IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS**

### **4.1. Prise de contact avec les CPS et UGP**

- Envoi de documents : (1 semaine avant le départ de la mission) : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS et aux différents DRPSIAP pour leur information et celle des porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les dispositions pratiques à prendre pour une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
  - une copie de l'ordre de mission ;
  - la liste des projets à visiter ;
  - la fiche de suivi des projets.
- 
- Débriefing des membres des équipes pour les information utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).
  - Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP : (les 2 premiers jours de la mission : **équipe de mission**)

Deux (2) jours seront consacrés aux concertations entre les différentes parties pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes.

### **4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission**

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;

- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
  - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets / programmes au 31/12/2017 ;
  - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2018 au moment du passage de la mission ;
  - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
  - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
  - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet / programme ;
  - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
  - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet / programme ;
  - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels...).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
  - ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet / programme par le PT, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
  - ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet / programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP...etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2015, 2016 et 2017 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI / BSI ;
  - ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
  - ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet / programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;
  - ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- 
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
  - La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter

#### **4.3. Phase finale de la mission : Equipe de mission**

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
  - ✓ Déroulement de la mission ;
  - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
  - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
  - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPD;
- Envoi du rapport final aux CPS;
- Préparation et dépôt des pièces justificatives des frais de mission.

## **V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER**

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur formel de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets / programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation d'autre part.

## **VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION**

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

Différentes équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Pour des problèmes d'insécurité, les projets et programmes des régions du Nord ne seront pas concernés en 2018.

Chaque équipe sera composée :

- )] **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, les Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures des Finances comme la DGDP et la Cellule de suivi des projets.
- )] **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

## **VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS**

Afin de mener à bien les missions de suivi - évaluation et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- )] **Moyens financiers** : imputation budgétaire : Budget National (PREM), exercice 2018,
- )] **Durée** : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

## Annexe N° 2 : La liste des personnes rencontrées

### Contrat Plan Etat -ORS/Ségou

N°	Prénom	Nom	Structure	FONCTION	Tél	ADRESSE E-MAIL
1	Seydou	COULIBALY	Administration générale	Sous-Préfet	92-09-09-01	<a href="mailto:niaganibugu@gmail.com">niaganibugu@gmail.com</a>
2	Bakary	THERA	Office Riz Segou	Chef ORS	66-72-31-15	<a href="mailto:theralabakari@yahoo.fr">theralabakari@yahoo.fr</a>
3	Mamadou	YERNANKORE	Maire Tamani	Maire Tamani	76-41-30-66	-
4	Dramane	BOUARE	ORS	Chef secteur Tamani	71-00-31-14	-
5	Kalidi	SACKO	ARCT	Producteur	73-51-10-24	-
6	Alpha	DOUMBIA	Neo Dougouf Maire Président ARCT	Neo Nbara	73-47-30-75	-
7	Nouhou	TANGARA	Zone de Tamani NGARA	Neo Alphabet	73-34-10-96	-
8	Amadou S	DEMBELE	ORS	Chef Secteur	76-27-39-47	-
9	Ahmed L	DICKO	ORS	Chef-DPR	76-33-28-47	<a href="mailto:lumumbadicko@yahoo.fr">lumumbadicko@yahoo.fr</a>
10	Niamankolo	DIABATE	ORS	C/Z IF	76-06-21-81	<a href="mailto:jniaman@yahoo.fr">jniaman@yahoo.fr</a>
11	Mohamed Ya	KABA	ORS	Agent Comptable	79-41-40-33	<a href="mailto:nfaya-kaba@yahoo.fr">nfaya-kaba@yahoo.fr</a>
12	Oumar	TRAORE	ORS	Chef de Zone Tamani	76-37-55-01	<a href="mailto:barouba2@yahoo.fr">barouba2@yahoo.fr</a>
13	Moussa	KASSOGUE	ORS	Chef DVA	76-31-39-36	<a href="mailto:kassoguemoussaye@yahoo.fr">kassoguemoussaye@yahoo.fr</a>
14	Amede	KAMATE	ORS	DGA	66-95-15-34	<a href="mailto:sabere23@yahoo.fr">sabere23@yahoo.fr</a>
15	Moussa	COULIBALY	ORS	DAF	66-79-67-95	<a href="mailto:waramelle2009@yahoo.fr">waramelle2009@yahoo.fr</a>
16	Souleymane	KABORE	DRPSIAP	Chef Division Planification Programmes	66-80-47-66	<a href="mailto:solokab141@yahoo.fr">solokab141@yahoo.fr</a>

### PURD-Mopti

N°	Nom	Prénom	Structure	FONCTION	Tél	ADRESSE E-MAIL
1	Diallo	OUSMANE	Gouvernorat	CAEF	70-14-15-78	<a href="mailto:ousdiallo6969@gmail.com">ousdiallo6969@gmail.com</a>
2	Ahmadou	TOURE	DRPSIAP-Mopti	chef division statistique	76-24-15-40	<a href="mailto:ahmadoutoure@yahoo.fr">ahmadoutoure@yahoo.fr</a>
3	Mahamadou	TEMBELY	Gouvernorat/Mopti	chef division Infrac/Equip	79-14-68-30	<a href="mailto:mdiadie24@yahoo.fr">mdiadie24@yahoo.fr</a>
4	Seydou	BADADERE	AGETIER	Consultant	76-22-53-28	<a href="mailto:seydoubadadere@yahoo.fr">seydoubadadere@yahoo.fr</a>
5	Lassine	SANTARA	E/SE Santarala	Directeur	66-03-20-02	<a href="mailto:esantaralabtp.2003@gmail.com">esantaralabtp.2003@gmail.com</a>
6	Issiaka	TOGO	E/SE Abdel Jalil	Représentant	76-86-59-33	<a href="mailto:issiakatogo@gmail.com">issiakatogo@gmail.com</a>
7	Boubacar D	DIALLO	DRUSES	Chef DDPS	76-29-68-51	<a href="mailto:bouba62dial@yahoo.fr">bouba62dial@yahoo.fr</a>

FIER						
N°	Prénom	Nom	Structure	FONCTION	Tél	ADRESSE E-MAIL
<b>Cercle de Yorosso</b>						
1	Moussa	DEMBELE	Conseiller	Agronome	71-12-27-63	-
2	Jeremi	GOITA	CLJR	President	73-14-38-91	<a href="mailto:jeremigoita9@gmail.com">jeremigoita9@gmail.com</a>
3	Seydou	TELLY	Participant	Cultivateur	69-81-03-42	-
4	Salimata	WOLOGUEM	Promotrice	Menagère	92-27-63-04	-
5	Issa	ZOUNOU	Facilitateur	Cultivateur	60-20-87-36	-
6	Moussa	GOITA	Promoteur	Cultivateur	67-72-86-84	-
7	Moussa	SANOUE	Participant	Cultivateur	83-12-42-30	-
8	Amidou	SANOUE	Participant	Cultivateur	61-60-42-36	-
9	Madou	DAO	Frère du Promoteur	Cultivateur		
10	Madou	DAO	Chef du Village	Cultivateur	69-27-78-99	
11	Abdoulaye	BORE	Notable Menamba I	Cultivateur		
12	Mah	DAO	Promotrice	Menagère		
13	Kadidia	OUATTARA	Promotrice	Menagère	93-23-85-77	
14	Mathieu	DAO	Promoteur	Cultivateur	65-43-97-53	
15	Joel	DAO	Promoteur	Cultivateur	77-94-18-23	
16	Ezai	DAO	Promoteur	Cultivateur	74-48-63-27	
<b>Cercle de Kadiolo</b>						
17	Salifou	TRAORE	Promoteur	Cultivateur	75-38-37-99	
18	Adama	SANOUE	Promoteur	Cultivateur	77-50-77-35	
19	Bourama	DEMBELE	Promoteur	Cultivateur	77-22-81-08	
20	Brehima	SAMAKE	Promoteur	Cultivateur	74-09-86-79	
21	Lassine	TRAORE	Promoteur	Cultivateur	67-13-82-46	
22	Yacouba	KONATE	Promoteur	Boucher	75-46-11-13	
23	Fatoumata	TRAORE	Agent de Suivi	Gestionnaire	78-58-70-60	
24	Bakary	BERTHE	Agent d'Appui	Cultivateur	78-03-62-83	<a href="mailto:bakaryberthe2017@gmail.com">bakaryberthe2017@gmail.com</a>
25	Burahima	TRAORE	Facilitateur	Cultivateur	75-29-02-82	
26	Seydou	TRAORE	Commerçant	Cultivateur	78-85-42-24	
27	Youssouf	KEITA	Agent Suivi/ Accompagnement	Comptable de Formation	64-44-82-02	<a href="mailto:keitayoussouf89@gmail.com">keitayoussouf89@gmail.com</a>
28	Harouna	BERTHE	Promoteur	Cultivateur	77-75-94-63	
29	Aminata	OUATTARA	Promotrice	Ménagère	78-52-52-55	
30	Zoumana	TRAORE	Promoteur	Cultivateur	74-81-62-42	
31	Drissa	TRAORE	Promoteur	Cultivateur	65-46-79-94	
32	Yacouba	KOUYATE	Promoteur	Cultivateur	67-13-48-30	
33	Brehima	DIARRA	Facilitateur	P.Focal	76-61-51-72	
34	Siaka	OUATTARA	Chef du Village Kebeni	Cultivateur	83-16-67-01	
35	Kassim	OUATTARA	1er Conseiller/Kebeni	Cultivateur	78-59-89-99	
36	Oumar	SIDIBE	FIER-UCR-SIKA	Resp.Insertion	70-00-70-20	<a href="mailto:skbarou1@gmail.com">skbarou1@gmail.com</a>

37	Abdou	DIARRA	FIER-UCR-SIKA	Resp.Formation	76-42-85-41	<a href="mailto:abd.diarra@yahoo.fr">abd.diarra@yahoo.fr</a>
38	Modibo	COULIBALY	FIER-UCR-SIKA	Resp.Formation	76-68-92-13	<a href="mailto:modibcoul@gmail.com">modibcoul@gmail.com</a>
39	Ibrahima Sory	TOURE	FIER-UCR-SIKA	Coordinateur Régional	66-89-31-75	<a href="mailto:ibrasorytoure70@yahoo.fr">ibrasorytoure70@yahoo.fr</a>

#### Cercle de Kolondièba

40	Issouf	KONE	Kebila	Menuisier	76-98-51-63	
41	Kiatou	BAGAYOKO	Kebila	Pisculture	72-55-87-13	
42	Siaka	DAGNOKO	Kebila	Culture du Maïs	90-05-25-18	
43	Latif	KONE	Kebila	Vente des Intrants Agricoles	91-94-44-64	
44	Bréhima	Diawara	Kebila	Aviculture	82-26-65-72	
45	Ramatou	DIABATE	Kebila	Culture du Maïs		
46	Chata	KONE	Kebila	Aviculture		
47	Bakary	MARIKO	Kebila	Aviculture		
48	Naminata	KOUYATE	Kebila	Aviculture	74-15-12-44	
49	Sitan	KONE	Kebila	Culture du Maïs		
50	Abdoulaye	SIDIBE	Kebila	Embauche Bovin		
51	Binta	KONE	Kebila	Embauche Bovin		
52	Saibou	KONE	Kebila	Embauche Bovin		
53	Adama	KONE	Kebila	Commerce	79-90-02-52	
54	Massa	DOUMBIA	Kolondieba	Fabrique de Matériel Agricole	74-08-67-29	
55	Mamadou	KONATE	ADAC	Chef Equipe	79-40-03-27	<a href="mailto:mkonate26@yahoo.FR">mkonate26@yahoo.FR</a>
56	Issiaka	COULIBALY	JIEKATAONIE	Formateur	79-43-23-81	-
57	Abdoulaye	METE	FIER	Agent d'Appui	79-23-01-37	-
58	Aminata	BAGAYOKO	ADAC	Conseillère	78-68-85-51	-

#### Route Katélé- Kadiolo Zégoua

N°	Nom	Prénom	Structure	FONCTION	Tél	ADRESSE E-MAIL
1	Seydou	DIABATE	ECGF/EMCM	Directeur des travaux	66-79-11-59	<a href="mailto:diabateseydou13@gmail.com">diabateseydou13@gmail.com</a>
2	Cheick O	CAMARA	MDC-CIRA	chef Labo MDC	79-03-82-27	<a href="mailto:cocamara-84@yahoo.com">cocamara-84@yahoo.com</a>
3	Badoulaye	BERTHE	CNREX-BTP	Chef mission CNREX	66-64-33-45	-
4	Sambako	TRAORE	ECGF/EMCM	Chef Labo E	61-54-30-42	<a href="mailto:traoresambako@gmail.com">traoresambako@gmail.com</a>
5	Mahamoudou	TOURE	MDC-CIRA	Operateur Labo	76-27-08-59	-
6	Julien	DAKOUO	DRR/SIKASSO	Directeur	76-44-03-89	<a href="mailto:j.dakouo@yahoo.fr">j.dakouo@yahoo.fr</a>
7	Halla Ibrahim	TOURE	DRR/SR-SIK	Chef SR	76-36-37-84	-
8	Aly	KONE	AGETIPE-Mali	Directeur Technique		
9	Almahady	MAIGA	AGETIPE-Mali	Chef du Projet		

### Route YANFOLILA- Kalana

N°	Prénom	Nom	Structure	FONCTION	Tél	ADRESSE E-MAIL
1	Bakary	SISSOKO	GECI-EXPERT	Opérateur Labo	64-40-50-02	-
2	Douba	DIARRA	COVEC-MALI	Technicien Labo	66-14-49-74	-
3	Fousseyni	DEMBELE	GECI-EXPERT- CONSEIL	ING-Gestionnaire		<a href="mailto:dembefousseyni@yahoo.fr">dembefousseyni@yahoo.fr</a>
4	Moussa	DEMBELE	GECI	Ing-Ouvrage d'Art	76-39-28-51	<a href="mailto:moussadembele2006@yahoo.fr">moussadembele2006@yahoo.fr</a>
5	Abou	COULIBALY	GECI	Ing-Topographe	78-78-47-81	<a href="mailto:boudel87@gmail.com">boudel87@gmail.com</a>
6	Lamine	DIABATE	DNR/DRR de Sikasso	Technicien-Cast- Civiles	79-41-29-58	<a href="mailto:diabatelam81@yahoo.fr">diabatelam81@yahoo.fr</a>
7	AbdoulKk	DIAKITE	DNR/SR Bougouni	Technicien Génie Civil	79-18-42-25	-

## Annexe N° 3 : Etat de passation des marchés

### CP ETAT ORS

Intitulé des marchés	Montants (FCFA) TTC	N° marchés	Dates de lancement du marché	Dates de signature
Travaux d'entretien du complexe de Dioro	127 510 623	033/2018	19 avril 2018	27 Juin 2018
Travaux d'entretien du complexe de Farako	41 125 125	043/2018	19 avril 2018	23 Octobre 2018
Travaux d'entretien du complexe de Tamani	58 544 520	044/2018	19 avril 2018	23 Octobre 2018

#### **PURD/Mopti**

Convention N°278/2014/IP Mopti : Travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures dans la région de Mopti : Montant de 2 718 000 000 F CFA.

Convention N° 315/2017/IP MOPTI : Travaux de réhabilitation, de construction et d'équipements des infrastructures dans la région de Mopti : Montant de 800 000 000 F CFA.

#### **Projet de construction et de bitumage de la route Yanfolila-Kalana-Fr Guinée**

Marché N° : 00020DGMP/DSP2017

Maitre d'ouvrage : Ministère de l'Equipement et du Désenclavement

Mission de contrôle : GECEI Expert conseil-AGECET-BTP-CAEM

Entreprise : COVEC-MALI

Montant des travaux : 18 829 051 095CFA TTC

Date de démarrage : 20 Avril 2017

Délai : 15 mois (hors saison des pluies)

Financement : Budget National-Exercices 2017

#### **Projet de construction et de bitumage de la bretelle Katelé (RN7) - Kadiolo- Zegoua, aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la localité de Kadiolo**

Maitre d'ouvrage : Ministère des infrastructures et de l'Equipement

Maitre d'ouvrage Délégué : AGETIP – MALI

Mission de contrôle : CIRA SA

Entreprise titulaire du Marché (lot 1 et lot 2) : Groupement ECGF/EMCM

N° de marche : lot 1(Travaux katelé-Kadiolo-Zégoua) : Marché T1-IV0I- 2208-01-01/2017

Montant du marché : 18 981 924 152 F CFA TTC

N° de marche Lot 2 (travaux de 4 km de voirie urbaine Kadiolo) : Marché T1-IV0I- 2208-01-02/2017

Montant du marché : 2 777 998 421 F CFA TTC

Bureau d'Etudes : Conseil-Ingénierie et Recherche Appliquée (CIRA SAS)

N° de marche Lot 3 (contrôle et surveillance) : Contrat N° S1-IV0I- 2208-0101/2017

Montant du marché : 755 230 680 F CFA TTC

Délai d'exécution : Lot 1 :15 mois (lot1) et (lot 2)

Lot 3 :17 mois

